

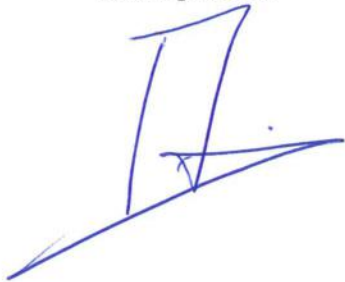
AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, N° : EAU/AUT/25/0640 du 16 février 2026, Monsieur Robert Biel-Meyers est autorisé à procéder à la gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Betzdorf.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 27 février 2026.
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal, f.f.

Bozic Dragana



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
Facebook: GemengBetzder Instagram: gemeng_betzder
betzdorf.lu